

Diplômé en Handicap?



Concerne: formation élémentaire AI pour les personnes mentalement handicapées

Madame la Conseillère nationale, Monsieur le Conseiller national,

Soutenez les postulats Bulliard-Marbach et Lohr en votant OUI!

Il ne faudrait pas oublier que les adolescents et jeunes en situation de handicap sont avant tout des jeunes. Ils ont leurs propres talents et centres d'intérêt, rêvent d'un avenir professionnel et sont motivés à faire quelque chose.

Les jeunes en situation de handicap plus sévère seront toutefois **privés du droit à une formation élémentaire AI de deux ans**, sauf si la garantie existe qu'ils peuvent intégrer ensuite le marché primaire de l'emploi. Et ce sont précisément ces jeunes rencontrant des difficultés d'apprentissage qui doivent démontrer en quelques mois qu'il vaut la peine de consentir aux investissements dont ils ont besoin.

Les postulats Bulliard-Marbach et Lohr apportent des éclaircissements à ce sujet. Ils contraignent le Conseil fédéral à vérifier si la pratique existante repose sur une base légale suffisante et quelles sont les prestations que l'AI accorde aux jeunes en situation de handicap lourd.

Votez donc en faveur des jeunes mentalement handicapés qui font preuve de motivation!



Vereinigung Cerebral Schweiz
Association Cerebral Suisse
Associazione Cerebral Svizzera

